

M. Kent: Si je ne me trompe, le chômage a toujours été plus fort parmi les personnes non spécialisées que chez celles qui sont spécialisées.

M. Gray: Vous venez de dire que les immigrants ne sont pas tous des personnes non spécialisées.

M. Kent: Pour qu'on ne soit pas induit en erreur, il faudrait peut-être dire que des personnes qui viennent à titre d'immigrants parrainés pourraient effectivement satisfaire aux exigences des immigrants non parrainés; mais il va de soi que les immigrants parrainés comprennent une proportion beaucoup plus élevée de personnes plus ou moins spécialisées. Nous avons des chiffres pour les dix derniers mois. Je regrette de ne pas les avoir sous cette forme utile pour les trois années au cours desquelles on les a compilés. Ainsi, pour les 10 premiers mois de cette année, la proportion des immigrants spécialisés non parrainés s'établit à 86 p. 100.

M. Gray: Les immigrants non parrainés étaient spécialisés dans une proportion de 86 p. 100.

M. Kent: Il s'agit de ceux qui sont entrés dans la population active parmi les immigrants non parrainés, tandis que dans le cas des immigrants parrainés, la proportion de ceux qu'on a classés comme spécialisés était de 44 p. 100.

M. Gray: Mais vous ne pouvez nous dire combien, sur les 56 p. 100 qui restent, auront une spécialité un an, deux ans ou trois ans après leur venue au pays, alors qu'ils entreront dans la population active tout comme le font ceux qui sont spécialisés?

M. Kent: Nous n'avons pas de statistique à cet égard; mais le nombre de ceux qui passeront dans la catégorie des occupations spécialisées au cours de la brève période que vous mentionnez, ne serait certainement pas tel qu'il relèverait rapidement le pourcentage à un taux comparable à celui des immigrants non parrainés.

M. Gray: Seulement si vous ne tenez pas compte de la population adolescente.

M. Kent: Cette statistique que j'ai donnée a trait uniquement à ceux qui sont entrés dans la population active. Il faudrait ajouter un petit nombre d'enfants parrainés; mais il faudrait évidemment faire la même chose pour les enfants des immigrants non parrainés. Rien ne saurait modifier sensiblement ces chiffres.

M. Gray: J'ai une autre question au sujet du mot «danger» que vous avez employé à ce sujet. La période au cours de laquelle sont venus ces 900,000 immigrants parrainés em-

brasse toute la gamme des conditions économiques (je pense bien que le Comité sera de cet avis): la fièvre économique, le recul économique et peut-être un peu pire que cela. Pouvez-vous nous dire ce qui s'est produit pour ces 900,000 personnes au cours des diverses étapes qui se sont succédées depuis la seconde Grande Guerre?

M. Kent: Encore une fois, monsieur Gray, aucune statistique ne nous permet de dire ce qui est advenu de ces 900,000 personnes. Divers relevés fragmentaires ont permis de faire des comparaisons quant au chômage chez les personnes spécialisées et celles qui ne le sont pas.

M. Gray: Parlez-vous des immigrants ou de la population en général?

M. Kent: Des personnes spécialisées et non spécialisées en général; mais un relevé fragmentaire au moins indiquait la différence entre les immigrants et les non immigrants. Autant que je sache, aucune analyse détaillée n'indique les immigrants répartis en tant que chômeurs ayant une spécialité et chômeurs n'en ayant aucune. Le pourcentage général des personnes ayant une spécialité et qui sont tombées en chômage, même au cours des plus graves périodes de crise économique de l'après-guerre, a été si faible qu'on ne saurait vraiment douter, selon moi, que l'immigrant qui malheureusement a chômé à l'occasion était surtout un immigrant non spécialisé.

M. Gray: C'est simplement une impression que nous avez.

M. Kent: Je ne sache pas qu'on puisse avoir une autre impression en face de la statistique existante; d'ailleurs, je pense qu'on peut confirmer cela aisément au moyen de tout relevé fragmentaire effectué n'importe quand. M. Beasley a les chiffres auxquels je pensais.

En 1960, lorsque M. James a fait un relevé fragmentaire (si je me rappelle bien, il a défini l'immigrant comme étant une personne venue au pays au cours des cinq dernières années), une proportion de 9.6 p. 100 d'entre eux étaient en chômage à un moment où le taux du chômage pour l'ensemble de la population active du Canada était de 5.2 p. 100.

M. Gray: Où ce relevé a-t-il été fait?

M. Kent: Vous vous appellerez sans doute que c'est une étude qu'a faite le comité de la main-d'œuvre du Sénat. Je ne connais pas les limites géographiques du relevé.

M. Gray: Savez-vous combien de personnes on a interrogées?

M. Kent: Non; mais je puis m'en rendre compte aisément en consultant le compte rendu du comité du Sénat et je suis sûr que ce comité a fait son relevé selon toutes les données scientifiques.